# Maurice Barraud

Autor(en): **L.H.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières**

Band (Jahr): **41 (1943)**

Heft 5

PDF erstellt am: **06.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Wie auf Abbildung 3 gezeigt ist, verursacht die Brechung der Geraden im Punkt $S$ um den Winkel $\Delta\varphi$ eine Veränderung des Winkels $\alpha$ um $\Delta\alpha$.

Es ist:

$$\Delta_l = p\,\Delta\alpha \tag{7}$$

$$\Delta q = p\,\Delta\alpha \cdot \cos \alpha 2 \tag{8}$$

Die Änderungen der Bildkoordinaten sind:

$$\Delta x = p\left(\sin\frac{\alpha}{2}\sin\varphi - \cos\frac{\alpha}{2}\cos\varphi\right)\Delta\alpha \tag{9}$$

$$\Delta y = p\left(\sin\frac{\alpha}{2}\cos\varphi + \cos\frac{\alpha}{2}\sin\varphi\right)\Delta\alpha \tag{10}$$

(Schluß folgt.)

# † Maurice Barraud

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès, à l'âge de 75 ans, de Monsieur Maurice Barraud, géomètre officiel et ancien conservateur du registre foncier à Orbe, survenu à l'hôpital Nestlé à Lausanne, où il était en traitement depuis trois mois.

Maurice Barraud, originaire de Bussigny sur Morges et de Villars-Tiercelin, est né le 15 février 1868 à Lausanne, où son père, M. Jean-Samuel Barraud exerçait déjà la profession de géomètre. Il fit ses études secondaires au collège cantonal et à l'école industrielle et obtint son brevet de géomètre le 28 juin 1893. Il ouvrit une étude de géomètre à Orbe qui prit rapidement de l'extension. M. Barraud ne contribua cependant pas, comme adjudicataire, à la rénovation des plans et cadastres communaux, réservant plutôt son activité à des entreprises du génie civil. C'est ainsi qu'il fut occupé, de 1891 à 1898, au Bureau technique de l'assainissement des marais de l'Orbe et qu'il travailla à la construction du chemin de fer du Brünig. A côté de cela, il établit, au cours de sa carrière de géomètre, de nombreux plans de mutation destinés à la conservation du cadastre. Il rendit de signalés services en qualité de président et secrétaire de la Commission de taxe des bâtiments du district, du 1er janvier 1902 à fin 1909.

Juge de paix du cercle d'Orbe, de 1898 à 1910, il accomplit cette délicate mission avec une équité parfaite et un clairvoyant jugement. Dès lors, il fut désigné par le Conseil d'Etat en qualité de conservateur du registre foncier du district d'Orbe en remplacement de M. Gustave Bourgeois décédé. Maurice Barraud entra en fonction le 3 janvier 1910 et occupa ce poste important pendant 28 ans à l'entière satisfaction de ses chefs. Le 31 mars 1938, le conservateur Barraud, atteint par la loi sur la limite d'âge, prit une retraite bien méritée et se consacra dès lors plus spécialement à son Eglise, aux œuvres de bienfaisance et aux

sociétés locales qui ne faisaient jamais appel en vain à son inlassable dévouement.

Dans tous les domaines où il a déployé son activité, Maurice Barraud a constamment accompli son travail au plus près de sa conscience. Il se fit hautement apprécier par son attitude franche et loyale et par ses solides connaissances professionnelles, s'inspirant toujours de cette devise: « Fais bien ce que tu fais. »

A côté de ses fonctions officielles, Maurice Barraud sut se mettre à disposition de la collectivité et exerça une influence bienfaisante dans sa localité. Durant plus de 30 ans, membre du Conseil communal qu'il présida à plusieurs reprises, président de la Commission scolaire pendant 35 ans. Membre fidèle et assidu de l'Eglise nationale vaudoise, il siègea pendant 16 ans au Conseil de paroisse et présida ce corps de 1930 à 1942. L'hiver dernier, il trouva encore le temps de présider, avec un grand dévouement, le Comité local du Secours suisse d'hiver en faveur des familles nombreuses dans la gêne. Il présida également le Conseil d'administration de la société des Usines de l'Orbe, dont il faisait partie depuis 43 ans.

La cérémonie funèbre eut lieu au temple d'Orbe le 6 avril 1943, en présence des membres de la famille et d'une assistance recueillie dans laquelle on remarquait entre autres M. John E. Mermod, préfet du district, ancien géomètre officiel, les autorités civiles et ecclésiastiques, les représentants des sociétés, plusieurs conservateurs du registre foncier qui furent les collègues du défunt et de nombreuses personnes qui avaient tenu de rendre les derniers honneurs à cet ami dont le départ nous afflige profondément.

Des allocutions furent prononcées tout d'abord par le pasteur de la paroisse, M. Barbier, qui releva les qualités de cœur, de droiture et de dignité de M. Barraud. Tout son idéal consistait en une observance stricte de ces deux commandements: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. » « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Maurice Barraud avait un horizon très large et faisait rayonner sa personnalité et sa foi, cherchant le réconfort dans la communion avec son Dieu.

M. A. Gonvers-Sallaz, conservateur du registre foncier du district de Lausanne, en sa qualité de président de l'Association des conservateurs du registre foncier du Canton, parla au nom de cette association et dit toute la place que M. Barraud accupait au sein de ses collègues, sa grande expérience professionnelle, son esprit bienveillant et compréhensif. M. Louis Fertig, ancien syndic d'Orbe, au nom du Conseil d'administration des Usines de l'Orbe, retraça l'activité de M. Barraud et le cita en exemple pour l'accomplissement consciencieux de son devoir. On entendit encore M. Gustave Tétaz, président de l'Union des sociétés locales, M. Oscar Magnin, président de la Commission scolaire, M. Victor Pauchon, commandant du bataillon des Sapeurs pompiers, auquel M. Barraud appartint de 1894 à 1924 et qu'il commanda pendant plus de 20 ans. M. Pauchon rappela que M. Barraud fut, en outre, le président de la Fédération vaudoise des sapeurs pompiers. Enfin, M. Emile Pichard, président du Conseil de paroisse, parla au nom de cette autorité.

Une prière de M. le pasteur Tüscher termina cette émouvante cérémonie, puis une foule émue se rendit au cimetière où M. le pasteur Barbier apporta les paroles de consolation de l'Evangile. Les drapeaux des sociétés s'inclinèrent ensuite sur la tombe en signe solennel de dernier adieu.

Maurice *Barraud* n'est plus; il a achevé sa carrière terrestre pour entrer dans l'éternité. Nous adressons à sa famille si douloureusement éprouvée, en particulier à son épouse Mme Barraud-Mercier, à son fils M. le Dr. Fernand Barraud, à son frère M. le professeur Dr. Albert Barraud à Lausanne, l'expression de notre très sincère sympathie. *Ls. H.*